

## Communiqué de presse

/ le 24 octobre 2011 /

### Mobilisation de Plaine Commune Habitat contre une grave agression d'un de ses gardiens

**Vendredi 21 octobre, après-midi, un gardien de Plaine Commune Habitat qui travaille sur le quartier de la Courtille-Saint-Denis s'est fait violemment agresser. La victime est actuellement hospitalisée. Plaine Commune Habitat a déposé plainte contre cet acte inqualifiable.**

Le Président, Stéphane PEU et la direction générale condamnent avec la plus grande fermeté cette nouvelle agression commise sur un gardien dans l'exercice de sa mission de service public. Ils sont en contact régulier afin de l'accompagner et de lui apporter le soutien de l'organisme.

Ils partagent la colère des personnels et des organisations syndicales face à cet acte inqualifiable qui succède, ces dernières semaines, à plusieurs autres actes de violence verbale ou physique inadmissibles et qui portent gravement atteinte aux missions de service public de proximité.

Le président et la direction générale de Plaine Commune Habitat sont déterminés, dans le cadre de leurs responsabilités, à poursuivre et renforcer le travail engagé pour l'amélioration de la sécurité du personnel :

- Le Président, Stéphane Peu, multiplie les contacts pour que des mesures urgentes soient prises pour identifier les coupables et les déferer dans les plus brefs délais devant la justice.
- Plaine Commune Habitat ne cesse d'alerter les pouvoirs publics en charge de la tranquillité : rendez-vous avec le Préfet, rencontres avec le Commissaire, partenariat avec les forces de police de terrain, aide aux victimes, dépôts de plaintes, relances régulières pour connaître les suites judiciaires données aux plaintes déposées...L'objectif est de garantir tant au personnel de proximité, qu'à l'ensemble des personnels de Plaine Commune Habitat, mais également aux locataires, les meilleures conditions de travail et de vie.

Le président, la direction générale et les organisations syndicales se rencontrent sur les mesures à prendre. Rapidement, ils proposeront des adaptations dans l'organisation du travail des personnels de proximité afin qu'un tel acte ne se renouvelle pas. Devant cette nouvelle agression et l'inquiétude face à la recrudescence d'un climat d'insécurité sur certains quartiers comme à la Courtille, ils sollicitent un nouveau rendez-vous avec le Préfet.

**Contact :**

**Lucie GARRET,**

**Direction Communication, 32-38 boulevard Jules Guesde 93 200 SAINT-DENIS**

**01 48 13 62 29 / 06 67 63 34 28 / [lgarret@plainecommunehabitat.fr](mailto:lgarret@plainecommunehabitat.fr)**